

Concours de photographies de grimaces « La meilleure grimace... après Einstein ! »

Samedi des bibliothèques 2019 Règlement

Article 1. Organisateur

Dans le cadre du Samedi des bibliothèques 2019, la Bibliothèque Intercommunale scolaire et publique de Rolle et environs organise un concours de photographies de grimaces.

Article 2. Qui peut participer ?

Le concours est gratuit. Il est ouvert à toutes et à tous.

Article 3. Comment participer ?

Chaque participant présente une seule photographie originale et inédite sur le thème : "**La meilleure grimace... après Einstein !**".

Article 4. Envoi des photos

Les participants envoient un courrier électronique mentionnant :

- Nom(s) et prénom(s)
- Adresse postale complète
- Numéro de téléphone
- Date de naissance

Ils mettent leur photo en pièce jointe (format JPG) et envoient le tout à l'adresse : bibliotheque@rolle.ch (indiquer en objet du mail : « Concours photos de grimaces »).

Article 5. Délai d'envoi des photos

Le délai d'envoi des photos est fixé au **samedi 09 mars 2019**.

Article 6. Conditions de participation

Les participants devront s'assurer lors de l'envoi de leur photographie, que les conditions suivantes sont respectées :

- La photographie envoyée devra être libre de droit ;
- Si la photographie représente d'autres personnes (adultes ou enfants), les participants devront avoir obtenu l'autorisation de cette/ces personne(s) ou des parents de l'enfant afin de permettre aux organisateurs du concours d'utiliser cette photographie ;
- La photographie ne devra pas porter atteinte, d'une quelconque manière, à toute personne et ne pas constituer un outrage aux bonnes mœurs, une incitation à la réalisation de certains délits, à une quelconque provocation ou discrimination, à la haine ou à la violence. De même, les photographies de personnes nues ou en partie dénudées ne seront pas autorisées ;
- La photographie fera l'objet d'une modération et sélection si nécessaire au préalable par l'organisateur ;
- **En s'inscrivant au concours, chaque participant-e accepte que sa photographie puisse être diffusée et exploitée librement sur les supports (numériques ou papier) de la Bibliothèque ainsi que sur son site Internet.**

Article 7. Exposition des photographies

Les photographies seront exposées lors du Samedi des bibliothèques 2019 à la Bibliothèque Intercommunale scolaire et publique de Rolle et environs et pendant le mois qui suivra.

Article 8. Remise des prix

Les prix du présent concours seront remis lors du Samedi des bibliothèques le samedi 16 mars 2019 à 12h à la Bibliothèque Intercommunale scolaire et publique de Rolle et environs.

Les gagnants seront désignés le jour même par les votes du public présent entre 10h et 12h.

Les auteurs des trois meilleures photographies de grimaces recevront chacun un prix.

Article 9. Conditions d'annulation

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable si, en cas de nécessité, le concours devait être modifié, reporté ou annulé.

Article 10. Acceptation du règlement

La participation au concours entraîne la pleine adhésion à ce règlement.

Il peut être consulté sur le site : <http://bibliotheque-rolle.ch/>

Rolle, le 13 février 2019

Pour tous renseignements :
bibliotheque@rolle.ch